

NOUVELLES REGLES DOUANIERES AMERICAINES : CHRONOPOST ASSURE LA CONTINUTE DES ENVOIS USA

Le 30 juillet 2025, les États-Unis ont adopté un décret modifiant les procédures douanières pour les marchandises envoyées par colis postal vers les États-Unis.

Le gouvernement américain a décidé de suspendre le régime de franchise douanière pour les colis expédiés depuis l'étranger (dit « de minimis »). À compter du 29 août, toutes les marchandises entrant aux États-Unis, quels que soient leur pays et leur valeur, seront soumises au paiement de taxes.

Pour les entreprises postales, ce changement implique une transformation profonde de leurs processus d'expédition vers les États-Unis, ce qui a conduit plusieurs acteurs postaux internationaux, à suspendre leurs envois de colis vers les États-Unis.

CHRONOPOST CONTINUE L'EXPEDITION DES COLIS VERS LES ETATS-UNIS

Chronopost International Maroc fonctionne normalement étant un expressiste non assujetti aux règles de dédouanement postal. Ainsi, les réseaux d'acheminement Chronopost au Maroc livrant déjà aux États-Unis sont équipées de systèmes et de processus de dédouanement adaptés.

Les clients utilisant notre réseau pour expédier leurs colis aux États-Unis pourront donc poursuivre leurs activités comme auparavant. Cependant, le nouveau régime fiscal exigera le paiement de taxes douanières par le client à l'État américain, et pourrait créer de légers retards.

UN DISPOSITIF D'INFORMATION DÉPLOYÉ POUR LES CLIENTS

Les clients particuliers : souhaitant envoyer aux États-Unis des documents ou des cadeaux d'une valeur inférieure à 100 \$ pourront toujours le faire, ces envois n'étant pas concernés par la taxe.

Pour les envois de marchandises des droits, taxes de douane et des frais de courtage sont désormais applicables à la charge du client destinataire ou expéditeur selon l'incoterm choisi. Dans ce cas, ils doivent être payés à la douane américaine avant l'entrée des articles sur le territoire américain.

Pour plus d'informations sur les envois de colis vers les USA, les clients particuliers peuvent contacter le service clientèle et se renseigner à travers tout le réseau de vente Chronopost :

 +212522.202121  s-client@chronopost.ma  www.chronopost.ma/notre-reseau

Pour les clients entreprises :

Désormais, tous les envois commerciaux sont taxables. Les clients entreprises seront accompagnés par leurs interlocuteurs/chargés d'affaires habituels de Chronopost pour faciliter leurs exportations. Ils peuvent les contacter pour tout renseignement.

 +212522.202121  commercial@chronopost.ma

ENGAGEMENT CHRONOPOST

Nous suivons de près l'évolution de la réglementation américaine et travaillons activement à mettre en place des solutions alternatives pour assurer la fluidité de vos expéditions.

Notre priorité reste de vous offrir des solutions de transport sûres, transparentes et adaptées à vos besoins.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre confiance.

COMMUNIQUE DE

EMS CHRONOPOST INTERNATIONAL MAROC

28 AOUT | 2025

A propos de Chronopost International Maroc : www.chronopost.ma

Filiale commune des groupes Barid Al Maghrib SA. et de Geopost SA. (filiale du Groupe La Poste), Chronopost International Maroc est le spécialiste marocain du transport et de la messagerie internationale depuis 2001. Chronopost met à la disposition de ses clients particuliers ou professionnels une gamme diversifiée de services logistiques conçue spécialement pour répondre aux besoins spécifiques de chaque segment. Par voie aérienne ou routière, à des délais express, classiques ou économiques, le client peut choisir la solution qui répond le mieux à son besoin.

Chronopost est l'opérateur le plus proche de ses clients grâce à son réseau de vente le plus dense et le plus largement implanté à travers le Maroc, constitué de plus de 1500 agences via le réseau mutualisé du Groupe Poste Maroc (Chronopost, Al Barid Bank, Amana et Barid Cash). La société bénéficie également de l'avantage du réseau international Geopost, composé de plus de 49 filiales à travers le monde et desservant plus de 230 pays par voies aériennes et routières.

Chronopost a été le premier opérateur de transport international Express au Maroc à être certifié ISO 9001 V 2015 et labélisé RSE (label Responsabilité Sociale de l'Entreprise délivré par la CGEM). Il dispose également du statut d'Opérateur Economique Agréé de classe A (OEA) délivré par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII). Ce titre lui permet de bénéficier de simplifications en matière de formalités douanières pour fluidifier et accélérer les contrôles durant les opérations de transit et de passage en douane.

Représentant en douane agréé, la cellule Transit de Chronopost est habilitée à réaliser l'ensemble des opérations de dédouanement de ses clients.

Aujourd'hui, Chronopost est une référence sur le marché de transport et messagerie internationale au Maroc.

Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter au :
chronopost@chronopost.ma - +212 522 20 75 75